

2 September 2002

Original: French only

Huitième Conférence des Nations Unies
sur la normalisation des noms géographiques
Berlin, 27 août-5 septembre 2002
Point 4 de l'ordre du jour provisoire*

RAPPORTS DES GOUVERNEMENTS SUR LA SITUATION DANS LEUR
PAYS ET SUR LES PROGRÈS ACCOMPLIS QUANT À LA NORMALISATION
DES NOMS GÉOGRAPHIQUES DEPUIS LA SEPTIÈME CONFÉRENCE

Rapport national de la Guinée
(Présenté par la Guinée)**

*E/CONF.94/1

**préparé par Mohamed Hassimiou Fofana, Institut Géographique National de Guinée (GNG)

TOPONYMIE EN RÉPUBLIQUE DE GUINÉE

La République de Guinée est un pays côtier situé dans la partie occidentale de l'Afrique. Elle s'étend sur une superficie de 245 857 km². Son territoire est limité par l'Océan Atlantique et la Guinée-Bissau à l'Ouest, le Sénégal et le Mali au Nord, la Côte d'Ivoire à l'Est, le Libéria et la Sierra-Léone au Sud.

Le pays "des rivières du Sud" est cette autre dénomination de la République de Guinée qui est illustrée par le vaste bassin hydrographique qu'elle constitue avec le réseau exceptionnel des nombreux cours d'eau qui la sillonnent avant de se verser dans l'Océan Atlantique.

Les spéculations sur les origines locales du mot «GUINÉE» sont nombreuses. Mais ce nom a été mentionné pour la première fois vers 1320, sur la carte d'un navigateur italien, Giovanni de Carignone.

En 1482, il apparaît dans « chronique de Freytes de Guinée » (Chronique des découvertes de Guinée du navigateur portugais Eanes de Zurara..

Depuis cette date le nom apparaît sur toutes les cartes marines pour désigner les côtes de l'Afrique, depuis la Casamance jusqu'au Gabon.

Ce n'est qu'en 1889-1893, après la conquête du territoire par la France que les frontières du pays furent établies et la colonie rattachée à l'Afrique Occidentale Française L'AOF

La République de Guinée est le nom officiel du pays depuis son accession à l'indépendance le 2 octobre 1958. Cette appellation s'est substituée à celle de « Guinée française » de l'ex-colonie française

La République de Guinée n'est pas à confondre avec d'autres pays qui ont, eux aussi, conservé le même nom GUINÉE dans leur dénomination officielle : GUINÉE-BISSAU pays frontalier, au nord-ouest de la République de Guinée, GUINÉE ÉQUATORIALE en Afrique Équatoriale dans la partie Afrique centrale, PAPOUASIE-NOUVELLE GUINÉE au nord de l'Australie, en Océanie.

La dénomination « GUINÉE-CONAKRY » est quant à elle, impropre même si, pour des raisons de facilitation, elle se réfère au nom de la capitale pour désigner le pays.

L'appellation de la République de Guinée le "château de l'Afrique de l'Ouest" lui vient du caractère inontagneux et très accidenté de la plus grande

partie de son territoire abondamment arrosé par de fortes précipitations qui en font un immense réservoir d'eau ou les plus célèbres fleuves de l'Afrique de l'Ouest prennent leur source : Sénégal, Gambie, Niger

Le territoire de la République de Guinée abrite une population de près de 8 millions d'habitants et regroupant quatre grandes régions naturelles, différentes les unes des autres par la topographie, le climat, les sols, la végétation et les modes de vie des populations. On distingue ainsi : La Guinée Maritime ou Basse Guinée, La Moyenne Guinée ou le Fouta – Djallon, La Haute Guinée, La Guinée Forestière ou la Forêt.

L'expression « Basse Côte » utilisée çà et là pour désigner la région côtière du pays est impropre. Les seules appellations appropriées de cette région naturelle de la République de Guinée sont, soit « Guinée Maritime » soit « Basse Guinée », tout comme les appellations « Moyenne Guinée » ou « Fouta Djallon », « Haute Guinée » ou « La Savane », « La Guinée Forestière » ou « La Forêt » pour désigner les régions naturelles du pays.

En l'absence d'organisme national chargé de déterminer à des fins d'usage officiel l'orthographe des noms de lieux en République de Guinée, l'Institut Géographique National de Guinée dans ses tentatives, a cherché à faire la collection d'une banque de données de base des noms géographiques. Mais l'aventure s'est arrêtée à tout bout de chemin par manque d'équipements et de soutiens matériels et financiers. Alors que la collection, la normalisation des noms géographiques dans notre pays sont d'une grande importance et peuvent constituer l'actualité à l'Institut Géographique National.

L'usage uniforme des noms exacts de lieux est l'élément essentiel d'une bonne communication, qui concourt au développement économique et social et qui aide à protéger ou à sauvegarder les sites et les infrastructures nationales. C'est pourquoi cela nous laisse réfléchir sur les problèmes linguistiques complexes : entité des noms de lieux – la transcription des noms – les noms empruntés ou non connus – des noms improvisés.

LA COLLECTION DES NOMS GÉOGRAPHIQUES

La toponymie définissant les éléments géographiques est essentielle pour une carte et constitue pour les nombreux usagers l'information la plus facile à lire, à comprendre et par conséquent à contrôler. Les noms des lieux enrichissent le contenu des cartes et les portent une grande charge symbolique. Le caractère et la police des lettres des noms définissent la quantité et la qualité caractéristiques des lieux.

Mais le pays ayant une forte tradition orale la normalisation des noms géographiques constituera un moyen important de communication dans le développement socio-économique de la République de Guinée.

Les noms géographiques sont obtenus de deux sources différentes :

- Les noms issus des données du terrain ;
- Les noms issus des documents (cartes principalement)

Les premiers sont recueillis sur catalogues par entité géographique ou administrative pour constituer une base de données des noms géographiques sur le territoire. Cette opération bien que facile à cerner doit mériter l'attention des décideurs

Les seconds sont recensés sur les documents géographiques ou topographiques de base (cartes topographiques échelle 1/ 200 000) suivant une méthodologie bien appropriée pour la constitution d'une banque de données de base des noms géographiques sur l'ensemble du territoire national. Cette action a été entamée à l'Institut Géographique National Géographique de Guinée IGN-Guinée.

Sur les cartes ces noms sont divisés en deux groupes : les vrais noms de lieux et des noms explicatifs.

Les vrais noms issus des éléments géographiques ont fait l'objet de notre travail sur les cartes topographiques à l'échelle 1/200 000, et qui sont entre autres :

- L'Hydrographie (océan, mer, lac, cours d'eau.....)
- Relief ou orographie (collines, pics, montagnes, sommets, plaines, falaises, vallées, bas-fonds....)
- Les sites socio-économiques (les localités, les voies de communications, les zones agricoles, minières, industrielles et culturelles. ...)

Tout ce travail a été fait sur papier et attend la saisie informatique.

La compilation des noms issus des différentes sources de collectes constitue le répertoire des noms géographiques du pays ou la base de la banque nationale des données de base des noms géographiques est but auquel nous comptons atteindre.

La normalisation des noms géographiques dans la transcription des noms est très importante par le système appliqué sur les noms non écrits, par la vraie prononciation des noms de lieux ; l'adaptation des noms pour leur compatibilité sur les informations. Mais la faute peut dépendre des travaux de collecte de terrain, qui mérite une correction rapide pour des vrais noms à inscrire dans le répertoire des noms de lieux.

Des problèmes sont souvent posés dans la normalisation des noms géographiques qui sont entre autres :

- transmettre le nom dans sa forme phonétique ou pas, conserve l'intonation du nom, mais ne conserve pas la manière d'écrire ; cela est

souvent rencontre dans les noins imposés, empruntés des pays n'appliquant pas le même alphabet ;

- phonétique normale mais l'orthographe mal écrite ;
- transcription par lettre non conforme, phonétique pas normale ;

C'est pourquoi notre ambition serait de nous créer des noms normalisés dans la banque de données de base des noms géographiques en République de Guinée

L'avantage de la toponymie dans la base des données de base des noms géographiques est l'application de la technologie imposée sur la transcription des noms. Cela, par l'élaboration des règles et procédures techniques nécessaires, l'analyse, le traitement et le contrôle corrects de ces données collectées. Normaliser c'est de respecter ces règles et procédures dans la dénomination et l'écriture des noms de lieux géographiques ; c'est établir des normes sur la terminologie des noms géographiques en officialisant les noms corrects de lieux.

CONCLUSION

Une prise de conscience est nécessaire pour donner de l'importance à la normalisation des noms géographiques pour le développement économique de notre pays la République de Guinée,.

Avec la volonté politique, on doit stimuler dans ce cas la création d'un organisme national chargé de normaliser les noms géographiques ; l'encourager dans la formation et le soutenir dans son équipement matériel et financier, afin de dynamiser ses activités .

La coordination entre les organismes nationaux de normalisation des noms géographiques en vue des échanges d'expériences.